

*Politique alimentaire*

Pour passer maintenant à la stratégie elle-même et aux aspects d'intérêt particulier pour les consommateurs, je commencerai par rappeler à la Chambre que bien qu'on ait conscience du rôle que joue une bonne nutrition dans la santé des Canadiens, qu'on s'interroge sur la qualité des additifs et des aliments en général, ces dernières années, le grand souci des consommateurs a été le prix du panier de provisions. Au cours de la période 1972-1975, le prix des aliments a augmenté de 50 p. 100 et cela en grande partie à cause de certains événements sur les marchés internationaux du grain et les tendances inflationnistes générales. Le gouvernement a pris des mesures pour protéger les consommateurs contre ces hausses de prix en accordant notamment des subventions sur certains produits importants comme le lait et le pain. Le prix des aliments a diminué entre le début du second semestre de 1975 et la fin de 1976, mais ces derniers mois on a observé une nouvelle tendance à la hausse. Dans l'indice des prix à la consommation, les aliments ont augmenté de plus de 70 p. 100 par rapport à 1971. Il faut donc que la politique et les programmes alimentaires du gouvernement assurent à tous les Canadiens un bon approvisionnement en aliments sains et nutritifs à des prix pouvant satisfaire à la fois les consommateurs et les producteurs. Nous croyons que nos directives nous permettront d'atteindre cet objectif.

La stratégie alimentaire du gouvernement repose sur une série de principes fondamentaux devant guider l'élaboration de formules politiques et de programmes pour le secteur alimentaire. Pour ce qui est des consommateurs, le principal objectif est de leur assurer que le gouvernement n'interviendra dans l'industrie alimentaire que pour leur donner un système de commercialisation alimentaire juste et efficace qui tienne compte de leurs intérêts de même que de ceux des producteurs, des fabricants et des autres.

J'aimerais maintenant énoncer certains de ces principes qui intéressent particulièrement les consommateurs. Les Canadiens n'ont pas à craindre pour les années à venir une pénurie de ressources alimentaires, mais le gouvernement a l'intention de travailler à conserver et à restaurer au besoin certaines ressources rares essentielles à la production alimentaire. Le gouvernement utilisera et développera cette politique alimentaire pour inciter le système d'approvisionnement à fournir des aliments et des services de la façon la plus simple, la plus économique et la plus directe et sous la forme la plus nutritive et la plus utile pour répondre aux besoins et aux demandes des consommateurs.

J'aimerais vous exposer quelques nouveaux plans dont bénéficieront directement les consommateurs. Nous leur fournirons régulièrement des renseignements sur les prix de certains aliments de base; nous renforcerons les services d'inspection des aliments; nous travaillerons avec les provinces à établir des directives nationales pour l'inspection des aliments; nous nous efforcerons d'améliorer la productivité, l'efficacité et la concurrence dans le domaine de la production alimentaire, de la transformation, de la distribution et de la vente au détail; nous veillerons à ce que toutes les personnes nommées aux commissions, organismes et autres institutions soient très expérimentées et représentent vraiment les producteurs, les industriels et les consommateurs . . .

**M. Fraser:** Ne le faites-vous pas maintenant?

[M. Abbott.]

**M. Abbott:** Nous améliorerons l'organisation et les méthodes de ces organismes et les ferons mieux connaître du public. Nous insisterons davantage pour que les aliments soient sains et nutritifs à la fois au niveau fédéral et en collaboration avec les gouvernements provinciaux.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je dois signaler que cette stratégie n'est qu'un début. Il reste beaucoup à faire pour concrétiser les principes que nous avons exposés dans notre stratégie de l'alimentation en appliquant des formules politiques et des programmes précis. Cela se fera dans les mois et les années à venir. J'espère que pour commencer, cette stratégie incitera les Canadiens à participer à des débats publics et servira de point de départ à des consultations entre le gouvernement fédéral, les provinces et le secteur privé. Pour ma part, j'invite les consommateurs et leurs représentants à me donner leur avis sur cette stratégie, les principes qu'elle renferme et les prochaines mesures à prendre.

**Mme Jean E. Pigott (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, c'est un plaisir de voir que nous avons maintenant les jumeaux Bobsy au sein du cabinet. Les déclarations de ce matin m'ont rappelé le vieux proverbe chinois: «Ce n'est pas en parlant qu'on fait cuire le riz». Triste ironie du sort, le matin même où ces deux ministres directement responsables de la politique alimentaire font leur déclaration, Statistique Canada annonce une importante augmentation du prix des denrées alimentaires dans le pays. C'est un aspect du problème. L'autre, c'est que la hausse continue du prix des aliments se produit à une époque où le revenu net des agriculteurs canadiens diminue. Comme c'est souvent le cas pour le gouvernement actuel, il a réussi là encore à choisir les pires solutions possibles.

Dans ces circonstances regrettables, on aurait pu espérer que la déclaration nous donnerait la preuve que le gouvernement sait où il va en ce qui concerne cette question on ne peut plus importante de la politique alimentaire nationale. Mais là encore, notre gouvernement est incapable de donner la moindre orientation au pays. C'est pourquoi, comme on pouvait s'y attendre, il nous propose aujourd'hui un autre document de discussion rempli de ces généralités qui caractérisent les publications du ministre des Finances (M. Macdonald) sur l'évolution de la politique économique.

Il est utile de rappeler qu'au moment où le programme de lutte contre l'inflation a été établi il y a une vingtaine de mois, le gouvernement avait précisé dans son Livre blanc qu'il considérait la politique alimentaire comme l'une des grandes questions qu'il fallait régler au cours du répit que devait assurer le contrôle des prix et des salaires. Or, il a fallu attendre jusqu'à aujourd'hui, après plus d'une vingtaine de mois, pour que le gouvernement daigne nous présenter un document de travail. Naturellement, nous connaissons tous la cause de ce délai. C'est simple. Les deux ministres en cause—le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Abbott)—divergent complètement de vues sur les questions fondamentales en l'occurrence.

On remarque également que la première page du document ne porte pas les noms d'autres ministres qui devraient être normalement touchés par ces questions. Où est le nom du ministre des Pêches (M. LeBlanc)? Celui du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Chrétien)? Celui du ministre